

Laboratoire de Bactériologie des eaux



Centre Hospitalier
Universitaire
Jean Minjoz



Téléphones 03 70 63 21 19
03 70 63 21 15
03 70 63 22 71

Email bacteriologie@chu-besancon.fr

Sites :

[https://www.chu-besancon.fr/
laboratoire-eaux.html](https://www.chu-besancon.fr/laboratoire-eaux.html)
www.chu-besancon.fr

UN BRIN D' HISTOIRE

1976: **200** légionnaires américains malades dont **30** morts suite à un congrès dans un hôtel.

La bactérie *Legionella pneumophila* est découverte, « **La maladie du Légionnaire** » est née.

NOMBRE DE CAS DÉCLARÉS DANS LE DOUBS

2022 : 26
2023 : 25
2024 : 18

Il existe un Réseau Européen de Surveillance des Légionelloses ELDSnet dont le rôle est de signaler tout établissement à risque notamment dans les circuits touristiques d'Europe d'où le risque de fermeture pendant plusieurs mois : **conséquences économiques importantes**

Notre laboratoire vous informe sur

La Légionellose

Votre établissement est concerné

Vous êtes gestionnaire ou propriétaire d'un établissement recevant du public : Etablissements de santé, sociaux et médico-sociaux, pénitentiaires, hôtels, campings, internats, centres de sports, de loisirs, de vacances, gymnases, piscines, maisons de retraite, bureaux, logements ...

L'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles, et la circulaire du 21 décembre 2010 imposent aux responsables d'établissements recevant du public de mettre en œuvre une surveillance des installations collectives d'eau chaude sanitaire.

En cas de légionellose, votre responsabilité sera engagée du fait d'une défaillance de vos obligations.

La bactérie « *Legionella pneumophila* » est présente naturellement dans l'eau et prolifère dans les réseaux d'eau chaude. La contamination est provoquée par l'inhalation de micro-gouttelettes d'eau contenant la bactérie.

Les installations à risques

Les sources de contamination sont les installations qui favorisent la propagation des légionelles dans l'eau et les dispersent sous forme d'aérosols :

- les réseaux d'eau chaude alimentant des douches ou douchettes
- les tours aéroréfrigérantes libérant des panaches
- les humidificateurs d'air, brumisateurs
- les fontaines décoratives
- les bains à remous ou à jets
- Lavage automatique des voitures etc....



Notre laboratoire réalise

La recherche et le dénombrement de *Legionella* et de *Legionella pneumophila* dans les eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes ainsi que les eaux de tours aéroréfrigérantes : **méthode par culture** selon la norme **NF T 90-431** (méthode réglementaire).

Les prélèvements, s'ils sont réalisés par nos soins, sont effectués selon le guide technique de prélèvement Légionelles : **FDT 90-522**.

L'analyse et le prélèvement sont réalisés sous accréditation Cofrac (accréditation n°1-1697, section Essais, portée disponible sur le site www.cofrac.fr).

Notre laboratoire est **agréé par le Ministère de la Santé**.